

C. F. T. C.
FÉDÉRATION
MÉTALLURGIE

BULLETIN DU MILITANT

26, RUE DE MONTHOLON, PARIS-9^e - TÉL : TRUDAINE 91.03 - C.C.P. PARIS 537-50
SEPTEMBRE 1959 - BI-MENSUEL N° 86

REPRISE ...

Le Bureau Fédéral, qui s'est réuni les 26 et 27 Septembre dernier, a fait un examen approfondi de la situation générale en cette reprise d'activité industrielle.

Dans les usines, les travailleurs s'interrogent devant les difficultés qui se sont accumulées dans ces derniers mois : la montée continue des prix, une rentrée scolaire coûteuse, les salaires pratiquement bloqués pour la plupart d'entre nous. Plus que jamais, le pouvoir d'achat reste d'actualité !...

Vous trouverez, dans ce bulletin, deux résolutions du Bureau Fédéral. Nous vous demandons de les examiner attentivement et de les faire connaître autour de vous. Nous attirons votre attention dans ces résolutions, sur les points concernant l'intéressement, les problèmes économiques et le rappel de nos positions sur la guerre d'Algérie.

D'autre part, une importante analyse de la situation générale est faite dans ce bulletin : Situation économique - salaire - prix - pouvoir d'achat ainsi que l'évolution de la situation industrielle. Il faut que ces données soient examinées dans chaque section syndicale pour déterminer plus valablement vos axes d'action dans les usines et les commissions paritaires, au cours des semaines qui viennent.

En fonction du rendez-vous d'automne et, pour briser les actions ouvrières le Gouvernement et le Patronat a mis en place tout un appareil devant aboutir à démobiliser les travailleurs.

DANS CE NUMERO

- | | | | |
|--------------------------------|---|------------------------------------|---|
| - Editorial | 1 | • problème algérien | 3 |
| - Résolution du Bureau Fédéral | | • Situation générale | 4 |
| | | - Analyse situation générale | 5 |

Pendant tous les mois d'août et septembre nous avons eu une période de bons conseils. Il fallait que la classe ouvrière comprenne !... que des sacrifices devaient être consentis, que la stabilité des prix était presque obtenue et qu'une action inconsidérée remettrait en cause la confiance retrouvée en la monnaie.

Néanmoins le Gouvernement a fait la preuve qu'il ne pouvait juguler les prix, nous aurons d'ici peu la révalorisation du S.M.I.G., il connaît le mécontentement de la classe ouvrière, pour freiner et briser ce mécontentement d'autres moyens sont mis en oeuvre.

La situation industrielle reste angoissante dans les secteurs de l'Aéronautique et de la Construction Navale. Ce sont des secteurs où la défense de l'emploi risque de passer avant les revendications de salaires. La menace du chômage sera exploitée contre les relèvements de salaires. Les militants des secteurs touchés par le sous emploi ont engagé une action vigoureuse. La Fédération est avec eux.

La voie de l'intéressement risque d'accaparer un certain nombre de sections d'entreprise dans les mois qui viennent, les patrons proposeront des discussions, démobilisant ainsi les militants pour les conduire sur cette voie de garage qu'est l'intéressement. Il faut y prendre garde l'intéressement ne doit pas être notre plancher revendicatif, la revalorisation des salaires s'impose avant toute chose. Vous aurez prochainement une analyse précise sur l'intéressement et la position de la C.F.T.C.

Troisième arme patronale les délestages de salaires. En fait, si le trimestre qui vient ne coûtait au patronat que 2 à 3 % d'augmentation ce dernier serait satisfait. Nous avons donc dans les semaines à venir des glissements de salaires de cet ordre, les patrons s'efforceront d'ailleurs de les donner avant que les revendications se fassent jour, afin de discréditer aux yeux des travailleurs les organisations syndicales. La meilleure riposte c'est l'action pour les salaires animée par nos syndicats.

difficile

C'est dans ce climat/que tous les militants auront à travailler plus que jamais le mouvement et la Fédération de la Métallurgie ~~exposés~~ sur tous les militants. Partout vous aurez à définir les positions de la Fédération, faire aboutir ses objectifs avec l'appui de tous les travailleurs car l'action ouvrière c'est l'affaire de tous responsables, militants, travailleurs agissant ensemble pour obtenir les améliorations sociales indispensables.

Notre résolution sur l'Algérie confirme la constance de notre volonté de paix, celle-ci doit passer auprès de nos camarades.

- Pour la défense de l'emploi,
- pour nos salaires, et pour la paix,

Nous serons présents !

Le Secrétariat Fédéral

RESOLUTION DU BUREAU FEDERAL SUR
LE PROBLEME ALGERIEN.

Le Bureau Fédéral de la Métallurgie C.F.T.C. réuni les 26 et 27 Septembre 1959.

Dans la ligne même des positions traditionnelles du Mouvement Ouvrier français, constamment rappelées par la C.F.T.C., notamment au cours du Congrès Confédéral de 1959.

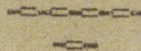
CONSCIENT du processus de décolonisation et d'émancipation dans lequel des peuples entiers sont engagés,

- du péril que la prolongation de la guerre d'ALGERIE fait courir à la liberté,
- des obstacles qu'elle oppose au développement économique et au progrès social.

RAPPELLE que le statut de l'ALGERIE, quelqu'il soit, ne peut être que le résultat de la volonté librement exprimée par les populations intéressées, en dehors de toute contrainte morale, physique et psychologique.

PREND ACTE de la déclaration du Président de la République affirmant de façon irréversible, le droit pour les Algériens de déterminer eux-mêmes démocratiquement leur avenir.

DEMANDE qu'interviennent rapidement les négociations indispensables pour le cessez-le-feu et le règlement politique des relations entre la FRANCE et l'AFRIQUE DU NORD.



FEDERATION METALLURGIE C.F.T.C.
26, rue de Montholon, 26

P A R I S 9ème

RESOLUTION DU BUREAU FEDERAL

des 26 et 27 Septembre 59

Le Bureau Fédéral de la Métallurgie C.F.T.C., réuni les 26 et 27 Septembre 1959,

CONSIDERANT que la politique économique du Gouvernement axée sur des seules mesures monétaires se traduit par la baisse du Pouvoir d'achat des travailleurs,

- que le patronat, en complicité avec le Gouvernement s'oppose à toute discussion de salaires.

CONSTATANT que malgré les pleins pouvoirs dont il dispose le Gouvernement n'a pris aucune mesure valable sur le plan économique laissant la direction de l'économie aux mains du patronat,

- que ces positions aboutissent :

- . au blocage des salaires,
- . au refus de véritables discussions paritaires,
- . à des atteintes au droit syndical, etc...

DECLARE que, dans ces conditions, l'intéressement des travailleurs à l'entreprise n'est que tromperie et ne peut résoudre les véritables problèmes.

Le Bureau Fédéral rappelle au Patronat et au Gouvernement sa volonté d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, dans l'immédiat, par des augmentations de salaires, retraites, pensions et prestations familiales.

Par ailleurs, le Bureau Fédéral confirme qu'aucune solution valable ne sera apportée aux problèmes angoissants qui se posent à certaines industries (navale, aéronautique, etc.) et à certaines régions sans une Planification Démocratique exigeant le concours et le contrôle des organisations des travailleurs.

UNE ANALYSE de la SITUATION GENERALE

La rentrée est maintenant effectuée dans les usines et chantiers et l'on parle déjà beaucoup du rendez-vous sur les salaires.

Le Gouvernement a défini à nouveau sa position qui n'a du reste pas varié :

- Pas de relèvement généralisé des salaires et traitements,
- Hausses de salaires modérées, admises dans les entreprises ou secteurs qui en ont la possibilité, à condition qu'il n'y ait aucune répercussion sur les prix...

Mais malgré le blocage des salaires, les prix montent quand même et le Gouvernement, après les avoir sévèrement critiquées, reprend les vieilles méthodes en usage sous la IVème, contingentements, taxations, subventions ... etc ...

De nombreux militants ont pensé, qu'à la reprise, il serait utile de faire le point en matière de salaires et prix afin de fournir une argumentation solide aux délégations qui devront discuter en commission paritaire.

L'analyse suivante revêt la forme de celle déjà publiée dans le "Bulletin du Militant" n° 81 de mars dernier, car nous avons grand intérêt à utiliser des méthodes rationnelles de présentation.

De plus, vous trouverez ci-joint trois annexes relatant l'évolution, de Juillet 57 à Juillet 59, de la production industrielle, des prix et des salaires.

Ces annexes ont pour but :

1°) D'abord, de rappeler l'évolution enregistrée depuis la rupture de l'équilibre "Salaires-Prix" en Juillet 1957.

2°) Ensuite, de permettre d'établir facilement toutes les comparaisons qu'il est utile d'effectuer.

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE FRANCAISE.

L'annexe I vous en donnera l'évolution depuis le début de 1958, tant pour l'ensemble des activités (sauf le bâtiment) que pour la production et la transformation des Métaux.

Vous pourrez remarquer une remontée sensible depuis le début de 1959, ceci d'une manière générale, avec une tendance assez marquée vers la stabilisation.

Les indices de Mai et Juin sont légèrement supérieurs à ceux de la même période de référence en 1958.

LA SITUATION DANS LA METALLURGIE.

Dans l'ensemble, on peut constater que l'activité industrielle, non seulement se maintient, mais s'accroît même dans certains cas.

La publication officielle des chiffres d'affaires des grosses sociétés dépassant plus d'un milliard (maintenant obligatoire) laisse apparaître pour beaucoup d'entr'elles une augmentation fort sensible au cours du 1er semestre 1959. Nous aurons du reste l'occasion d'en publier les extraits les plus significatifs.

Néanmoins, de grosses difficultés persistent dans certaines branches. On peut surtout citer : la Construction Navale, le Machinisme Agricole, les Fonderies, le Cycle et Motocycle qui restent spécialement touchés.

Les craintes manifestées sur l'Automobile ne semblent pas se confirmer pour le moment. On a constaté une légère baisse d'horaires chez PEUGEOT à SOCHAUX et il est certain que les nombreux sous-traitants seraient les premiers à accuser le coup.

Dans l'Aéronautique, on reste dans l'incertitude dans l'attente de la fameuse loi-programme, mais on peut redouter de nouveaux "dégonflages" d'effectifs.

Des licenciements importants sont intervenus dans la Région Parisienne chez Hispano et Morane. A la S.N.E.C.M.A., on parle également de réduction d'activité.

Par contre, la Sidérurgie et la Construction Electrique (surtout la partie radio-technique) connaissent toujours une grande expansion.

Si l'on veut situer géographiquement les difficultés actuelles, on peut dire que pour la Construction Navale, sont touchés la Loire-Atlantique, la Seine-Maritime la Gironde

La Réparation Navale est également touchée, surtout dans la région de MARSEILLE.

Pour le Machinisme Agricole, il s'agit du Nord et du Cher.

Quant aux autres secteurs cités, la répartition en est assez disséminée.

** **

LE POUVOIR D'ACHAT.

Comme vous pourrez le remarquer vous-même, nous maintenons la référence à Juillet 1957 et nous vous conseillons de vous reporter aux "Bulletins du Militant" ayant déjà traité de la situation générale :

- le n° 76 d'octobre 1958 avec l'article intitulé "Tour d'horizon sur la Situation économique et sociale" ;

- le n° 81 de mars 1959 avec l'article intitulé "La situation économique et sociale."

Nous précisons toutefois que cette date de référence peut être remplacée par une base plus ancienne, dans la mesure où le pouvoir d'achat était plus élevé avant Juillet 1957.
le

LES PRIX.

LES PRIX DE GROS.

L'indice général des prix de gros

Moyenne 1957	Moyenne 1958	1959		
		Janvier	Mai	Juillet
149,7	166,9	175	174,3	171,8

Par rapport à la moyenne de l'année 1957, on enregistre en Juillet 1959 une augmentation de l'ordre de 14,7 % contre 16,6 % en janvier de cette année.

Mais il faut aussi remarquer que l'indice atteignait encore 174,3 au mois de mai dernier. (1)

LES PRIX DE DETAIL.

Les 250 articles

L'indice est passé de 100 en juillet 57
à 121 en décembre 58
et 125,3 en Juillet 59 + 25,3 %

.../...

Les 179 articles

L'indice est passé de 100 en Juillet 1957
à 113,65 en Décembre 1958
et 119,19 en Juillet 1959

+ 19,19 %

On enregistre toujours le même décalage dans l'évolution de l'indice servant de référence au S.M.I.G. par rapport à celui des 250 articles.

Le seuil d'augmentation de 2 % des 179 articles a été dépassé au cours du mois d'août. Si l'indice se maintient pendant 2 mois consécutifs à cette valeur (ce qui est plus que probable) le S.M.I.G. devrait être augmenté de 2 % au 1er novembre 1959.

L'indice moyen de l'Institut d'Observation économique

Cet indice est passé de 104 en Juillet 1957
à 132 en Décembre 1958
et 140,9 en Juillet 1959

+ 35,4 %

Le Budget-Type de la C.F.T.C.

L'indice est passé de 178,2 en Juillet 1957
à 214,6 en Décembre 1958
et 228,5 en Juillet 1959

+ 28,2 %

Le budget minimum vital F.O.

Nous vous rappelons que ce budget est chiffré en francs.

Il est passé de 29 667 Fr au 1er Juillet 1957
à 37 151 Fr au 1er Janvier 1959
et 38 496 Fr au 1er Juillet 1959

+ 29,7 %

Le budget-type de la C.G.T.

Est également chiffré en francs.

Il est passé de 29 780 Fr au 15 Juillet 1957
à 34 694 Fr au 15 Décembre 1958
et 37 259 Fr au 15 Juillet 1959

+ 25,1 %

...../.....

Enfin, le S.M.I.G.

Celui-ci est passé de 133,65 (indice 100) en juillet 57
à 156 (indice 116,7) au 1-2-59

+ 16,7 %

Nous avons vu tout à l'heure en parlant des 179 articles que le SMIG devrait être relevé de 2 % au 1er Novembre prochain.

On peut alors faire le point de l'évolution des prix de Juillet 1957 à Juillet 1959, en tenant compte des indices que nous venons d'analyser.

S.M.I.G.	+ 16,7 %	C.F.T.C.	+ 28,2 %
179 articles	+ 19,19%	F.O.	+ 29,7 %
250 articles	+ 25,3 %	C.G.T.	+ 25,1 %
		I.O.E.	+ 35,4 %

La hausse moyenne des prix depuis Juillet 1957, peut alors être constatée sous deux angles :

- 1 - selon les indices officiels des 179 et 250 articles, soit 22,2 %
- 2 - selon les budgets-types C.F.T.C., F.O., C.G.T. et I.O.E., soit 29,6 %

LES SALAIRES

Comme dans la précédente étude effectuée en mars 1958, nous nous servirons des statistiques officielles, basées sur les enquêtes trimestrielles du Ministère du Travail.

Nous retiendrons également comme référence les salaires moyens de la Métallurgie de la Région Parisienne publiés tous les 3 mois par le Groupement des Industries métallurgiques de la Région Parisienne.

Pour l'ensemble de l'Industrie.

Les salaires ont évolué ainsi :

Juillet 1957	111,4
Décembre 1958	128,6
Juillet 1959	133,1

.../...

Avec une progression moyenne de 15,4 %, de Juillet 57 à Janvier 59, et de 19,4 % de Juillet 57 à Juillet 1959.

Il n'est pas inutile de resituer la progression depuis le début de 1958 :

1er trimestre 1958	+ 3,85 %
2ème trimestre 1958	+ 2,48 %
3ème trimestre 1958	+ 0,79 %
4ème trimestre 1958	+ 0,86 %
1er trimestre 1959	+ 1,9 %
2ème trimestre 1959	+ 1,52 %

Dans la production et la transformation des Métaux.

BRANCHES	Juillet 57	Juillet 58	%	Juillet 59	%
Production Métaux	112,5	124,5	+ 10,6	132,5	+ 17,7
Industries Mécaniques et électriques	112,2	126,5	+ 12,7	132,3	+ 17,9
Mécanique Générale	111,2	126,1	+ 13,3	131,9	+ 18,6
Construction Machines	113,3	127,3	+ 12,3	133	+ 17,3
Construction Electrique	111,4	124,4	+ 11,6	131,2	+ 17,7
Moyenne Générale			+ 12,1		+ 17,8

Une constatation très nette s'impose d'emblée, si les salaires dans la Métallurgie ont progressé en moyenne de 12,1 % entre Juillet 1957 et Juillet 58, l'augmentation pendant la période de Juillet 58 à Juillet 59 n'a été que de l'ordre de 5,6 %.

Soulignons d'autre part que les augmentations de salaires ont été plus sensibles dans les autres branches !

Dans la Métallurgie parisienne

Classifications	Août 57	Août 58	%	Mai 59	%
Manoeuvre	168,2	185,9	+ 10,5	193,6	+ 15,1
O. S.	216,2	238,6	+ 10,3	248	+ 14,7
O. P.	267,4	293,5	+ 9,7	303,4	+ 13,4
Ensemble	231,9	255,3	+ 10,1	264,7	+ 14,1

Ce dernier tableau vous donne les salaires effectifs moyens par catégorie nous n'avons pas jugé utile de présenter les indices correspondants.

Nous vous rappelons que ces moyennes sont publiées trimestriellement par le Groupe Patronal de la Métallurgie parisienne.

Le dernier chiffre publié est celui du 2ème trimestre 1959, avec la référence du mois de mai.

On fait là aussi la même constatation que pour la Métallurgie en général:

10,1 % d'Août 57 à Août 58
4 % d'Août 58 à Mai 59

Il faut alors faire deux rappels :

1°) L'analyse que nous venons d'établir porte sur les chiffres de Juillet 1959 et, depuis lors, les prix ont continué leur ascension.

2°) L'enquête porte sur des données statistiques d'ordre général. Il est évident que, dans certaines régions ou localités ou entreprises, l'augmentation des salaires réels depuis 2 ans a été inférieure ou dans quelques cas supérieure ?... au chiffre de 17,8 % qui se dégage de la moyenne "Métallurgie"

Ceci étant précisé, rappelons les résultats de nos enquêtes précédentes parues dans le B.M., et toujours par comparaison avec Juillet 1957.

(En Juillet 1958, 6,2 % de perte de pouvoir d'achat (B.M. n° 76 d'Oct. 58)

En Janvier 1959, 12 % de perte de pouvoir d'achat (B.M. n°81 de Mars 59)

De Janvier à Juillet 1959, les prix (budgets syndicaux) ont monté de 3,8 %, les salaires (Moyenne Métallurgie) ont augmenté de 4 % .

A fin Juillet 1959, le pouvoir d'achat des Métallos accuse donc toujours une perte de 12 % perte qui a continué à s'accroître pendant le mois d'Août.

Le Gouvernement lui-même est obligé de reconnaître la poursuite de la hausse des prix, en rétablissant certaines taxations, comme par exemple dernièrement les pommes de terre.

Le journal "FRANCE-SOIR" du 11 Septembre, dans une enquête signé Roger PRIOUKET, situe la perte de pouvoir d'achat du Métallo de la Région Parisienne à 17 % entre septembre 57 et septembre 59, en comparant :

- a) le panier de la ménagère parisienne,
- b) la paie d'un ajusteur de la Métallurgie parisienne.

Le panier de la ménagère

Il est ainsi composé :

- 400 gr. de beefsteack, 250 gr. de jambon, 250 gr. de beurre, 1 camembert
1 litre de lait, 1 litre d'huile, 250 gr. de café, 1kg. de sucre, 1 kg. de riz, 1 litre
de vin, 1 kg d'artichaut, 1 kg. de carottes, 1 kg. de laitues, 1 kg d'oignons, 3 kgs
de pommes de terre, 1 kg. de tomates et 1 kg. d'oranges.

(prix référence I.N.S.E.E.)

Ce panier coûtait en septembre 57	2.499 Fr	
	en septembre 58	2 912 Fr	+ 16 %
Ce panier coûte en septembre 59	3 116 Fr	<u>+ 24,7 %</u>

La paie de l'ajusteur

elle est ainsi calculée :

- sur la base d'une quinzaine moyenne pour chaque année, avec une durée
hebdomadaire de travail de 47 heures 3 pour 1957, 46 heures 7 pour 1958, et 46 heures 6
pour 1959 (majorations pour heures supplémentaires comprises).

Ce salaire brut moyen était en 1957	de 25 398 Fr	
	en 1958	de 27 864 Fr + 9,7 %
Ce salaire brut moyen est en 1959	de 28 592 Fr	+ <u>12,6 %</u>

Le retard des salaires sur les prix s'élève alors à :

Hausse des prix	24,7 %	
Hausse des salaires	12,6 %	
soit	<u>12,1 %</u>	en septembre 1959

Nous tombons donc sur un chiffre à peu près identique.

Nous disions, dans l'article intitulé "La situation économique et sociale"
du B.M. n° 81 de mars dernier :

Notre demande d'augmentation de salaires de 10 % reste pleinement
justifiée et nous devons nous servir de ces éléments pour notre argumentation dans les
commissions paritaires. Nous ne pouvons que répéter aujourd'hui ce que nous avons dit
hier.

Le Bureau Fédéral de fin septembre aura à déterminer des positions
revendicatives, mais cet article a déjà pour but de vous donner des arguments pour
les discussions futures.

Vous pourrez du reste adapter l'analyse à votre situation particulière, si vous possédez des éléments statistiques régionaux ou locaux.

Car nous devons conjuguer la pression de nos forces syndicales avec une argumentation que le Patronat ne pourra contester.

Le 12 Septembre 1959.

(1) D'autre part le chiffre de 171,8 en Juillet était le chiffre provisoire, l'indice définitif étant de 172,3.

Enfin, l'indice d'Août des Prix de Gros ressort à 174,4.



E S - T U
A B O N N É
A U
B U L L E T I N D U M I L I T A N T ?

ABONNEMENT : 350 Fr par an

C.C.P. : 537-50 PARIS

Fédération de la Métallurgie C.F.T.C.

26, rue de Montholon

PARIS 9^{ème}

PRODUCTION INDUSTRIELLE

ANNEXE 1

INDICES OFFICIELS

	PRODUCTION Ensemble (sans Bâtiment)	PRODUCTION Métaux	TRANSFORMATION Métaux
<u>Moyenne 1957</u>	146	134	153
Janvier <u>1958</u>	160	142	174
Février	164	141	179
Mars	162	148	175
Avril	166	149	177
Mai	168	145	183
Juin	163	144	177
Juillet	148	131	160
Août	103	110	90
Septembre	150	140	155
Octobre	157	145	167
Novembre	163	140	173
Décembre	159	135	172
Janvier <u>1959</u>	156	136	167
Février	161	140	177
Mars	158	143	169
Avril	165	150	179
Mai	171	149	192
Juin	169	151	184

CONSERVES CET ARTICLE SUR LA SITUATION ECONOMIQUE

DANS TA DOCUMENTATION...

Il te servira

- dans les démarches, délégations,
- dans les réunions,
- d'élément de réflexion et d'argumentation
- pour confronter avec l'évolution ultérieure de la situation
- à accroître ta formation.

LE BULLETIN DU MILITANT

UN "OUTIL" INDISPENSABLE

Abonnement : 350 Fr par an

C.C.P. : 537-50 PARIS

FEDERATION DE LA METALLURGIE C.F.T.C.

26, rue de Montholon

P A R I S 9ème

P R I X

ANNEXE 2INDICES OFFICIELS

	250 articles	179 articles	S.M.I.G.		Prix de gros
Juillet <u>1957</u>	100	100	133,65	100	149,7 (1)
Janvier <u>1958</u>	114,9	109,71	139,20	104,3	166,9
Février	116,2	110,47			165,7
Mars	117,7	111,39			166,4
Avril	118,7	112,35	144,80	108,5	166,2
Mai	118,9	112,57			171,7
Juin	119,4	112,84	149,25	111,9	167,8
Juillet	119,8	113,14			165,9
Août	120,1	113,49			167,3
Septembre	120,6	113,72			166,2
Octobre	121	113,89			166,1
Novembre	120,7	113,34			165,8
Décembre	121	113,65			166,9
Janvier <u>1959</u>	124	117			175
Février	125,7	118,21	156	116,7	174,1
Mars	125,4	118,03			173,3
Avril	125,4	118,11			172,9
Mai	124,6	118,31			174,3
Juin	124,9	118,42			171,6
Juillet	125,3	119,19			172,3
Août	125,9				174,4

(1) ce chiffre correspond à la moyenne 1957.

P R I X .

ANNEXE 2

INDICES ET BUDGETS - TYPES

DES

ORGANISATIONS SYNDICALES ET FAMILIALES.

	C.F.T.C.	C.G.T.	CGT - FO	U.N.A.F.	I.O.E.
Juillet <u>1957</u>	178,2	29 780	29 667	75 404	104
Janvier <u>1958</u>	203,7	32 129	33 469	81 726	123,8
Février	205,4	32 608	34 913	83 591	123,8
Mars	211	33 071	35 117	83 670	126
Avril	215,6	33 272	35 836	85 289	130,5
Mai	215,4	34 219	36 488	84 205	130,1
Juin	212,8	34 347	36 519	86 233	130,8
Juillet	213, 2	34 347	36 618	85 898	129,4
Août	211,8	34 372	36 843	85 537	130,6
Septembre	211,6	34 528	36 934	85 820	130
Octobre	212,9	34 664	37 056	84 528	125,1
Novembre	213,3	34 666	37 161	85 871	132,5
Décembre	214,6	34 694	37 094	85 692	132
Janvier <u>1959</u>	221,7	35 787	37 151	85 912	135,7
Février	222,3	-	38 371	-	138,9
Mars	223,3	-	38 937	-	138,1
Avril	223,7	36 853	38 881	-	137,7
Mai	225,5	-	38 850	-	138,5
Juin	226,6	-	38 424	-	138,9
Juillet	228,5	37 259	38 496	-	140,9

SALAIRES

ANNEXE 3

INDICES OFFICIELS TAUX SALAIRES HORAIRES
(enquête trimestrielle Ministère Travail)

	Ensemble toutes professions	Production Métaux	Industries Mécaniques Electriques	1ère transformation Métaux	Mécanique générale	Construction Machines	Construction Electrique
Juillet <u>57</u>	111,4	112,5	112,2	111,9	111,2	113,3	111,4
Octobre	114,6	113,5	115,2	115,1	114,7	115,9	114,4
Janvier <u>58</u>	118,9	119	119,3	119,6	118,7	120,1	117,4
Avril	123,5	123,2	123,6	123,9	123,1	124,2	122,3
Juillet	126,5	124,5	126,5	126,5	126,1	127,3	124,4
Octobre	127,5	124,8	127,3	127,1	127	128,3	125,3
Janvier <u>59</u>	128,6	126,5	128,4	128,3	128,1	129,3	126,4
Avril	131,1	129,7	130,3	129,6	130,1	131,2	128,7
Juillet	133,1	132,5	132,3	132	131,9	133	131,2

SALAIRES.

ANNEXE 3

SALAIRES EFFECTIFS MOYENS METALLURGIE PARISIENNE.

(Référence groupe patronal)

	Manoeuvre	O. S.	O. P.	Ensemble
Août <u>1957</u>	168,2	216,2	267,4	231,9
Novembre	172,5	223,1	275	238,8
Février <u>1958</u>	178,5	229,6	282,8	245,8
Mai	185	236,6	290,6	252,9
Août	185,9	238,6	293,5	255,3
Novembre	188,9	241,6	296,6	258,3
Février <u>1959</u>	191,2	244,1	299,3	260,9
Mai	193,6	248	303,4	264,7